

Betton infos

mars 2017

n°412 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



**Des investissements
sans hausse d'impôts**

Actualités en bref

■ Inscriptions dans les écoles

Pour procéder à l'inscription de vos enfants dans une des écoles publiques à la prochaine rentrée scolaire, vous devez vous présenter à l'accueil de la Mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

■ Vélos trouvés attendent propriétaires

La police enregistre une recrudescence des vélos trouvés non réclamés. Vous avez égaré votre cycle ou vous le pensez volé ? La police municipale l'a peut être retrouvé, n'hésitez pas à le contacter. Les propriétaires ont un an pour se manifester. À l'expiration de ce délai, les vélos non réclamés sont vendus à l'administration des Domaines ou remis à une association après l'accord du Commissariat aux Ventes.

■ Portes ouvertes

L'école maternelle des Omblais ouvrira ses portes le **samedi 25 mars** de 10h à 12h.

■ Conférence - débat

L'équipe locale du CCFD-Terre Solidaire et Betton Solidarités organisent le **mardi 28 mars** à 20h30 à l'auditorium de la médiathèque, une conférence-débat, animée par Mounir Hassine, président de la section de Monastir du FTDES, autour des industries textiles en Tunisie et notamment des conditions de travail des femmes et de la pollution de l'air dans la baie de Monastir.

■ **Mairie : horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr
www.betton.fr
02 99 55 81 01

LA PHOTO DU MOIS



Accessibilité pour tous !

Fin février, différents aménagements ont été réalisés pour faciliter les déplacements des personnes souffrant d'un déficit visuel : pose de peinture contrastante sur les contremarches des escaliers menant à l'église et installation de bandes podo-tactiles sur les cheminements pour se rendre à la médiathèque, à l'école des Mézières, à l'école et à la salle de sport de la Haye-Renaud ainsi qu'au multi-accueil Polichinelle. Cette mise en œuvre des normes d'accessibilité pour les abords des équipements publics est effectuée conformément aux engagements pris par la Municipalité et au budget provisionné chaque année.

■ Aide aux aidants

Caroline Sasserie, diététicienne, vous propose un café-rencontre autour de « l'instant repas » le **mercredi 29 mars** à la Résidence de l'Ille. Renseignements et inscriptions au 06 61 95 58 07 ou à l'accueil de la Résidence.

■ Accueil des jeunes allemands

Une quarantaine de jeunes allemands de 12 à 18 ans de notre ville jumelle Altenbeken séjournera à Betton du **samedi 8 au jeudi 13 avril**. Ils seront pris en charge durant la journée par l'équipe "Allemagne" du Comité de Jumelage qui les fera participer à différentes activités. L'association recherche des familles pour accueillir un ou plusieurs de ces jeunes. Si cette expérience enrichissante vous tente ou si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, contactez le 06 81 24 40 98 ou cjbetton@free.fr

■ Cérémonie de citoyenneté

Vous venez d'avoir 18 ans ? La Municipalité vous invite à participer à la cérémonie de citoyenneté qui aura lieu le **vendredi 24 mars** à 18 h 30 à la Mairie. À cette occasion, seront remis aux jeunes majeurs, leur première carte électorale ainsi que le livret du citoyen. Sont conviés à la cérémonie, tous les jeunes qui ont été inscrits d'office à la suite du recensement, ceux qui ont effectué une inscription volontaire et ceux qui se sont inscrits comme citoyens d'un état-membre de l'Union européenne.

Le Pôle Aménagement de la Ville

est ouvert au public :
- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

■ Soirée Betton Solidarités

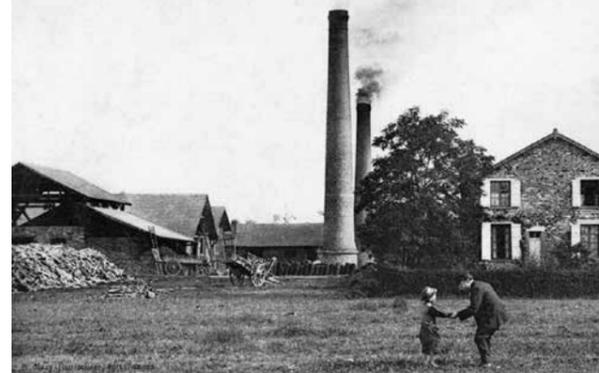
La soirée annuelle de Betton Solidarités aura lieu le **samedi 11 mars** à la Galerie Espace-Expo et traitera des paradis fiscaux. Elle débutera à 17h par une conférence-débat animée par le comité Attac Saint-Malo Jersey et se poursuivra par un apéritif suivi d'un repas exotique animé (inscription au repas obligatoire). Renseignement ou inscription à bettonsolidarites@laposte.net ou par téléphone au 02 99 55 86 79.

■ Concert orchestre symphonique

Avez-vous jamais vu ou entendu un grand orchestre symphonique ? L'association des Amis de l'orgue convie 70 jeunes de l'Orchestre des Jeunes de Haute Bretagne, transcendés par leur passion musicale, à se produire le **dimanche 26 mars** à 16h en l'église de Betton. Laissez-vous transporter !

■ Travaux à Tihouit

Les travaux pour sécuriser les déplacements doux au-lieu-dit Tihouit ont débuté. Pour assurer la sécurité des automobilistes et des personnels intervenant sur le chantier, **la voie communale n°5 est barrée jusqu'au 31 mai** dans la section comprise entre le lieu-dit La Morinais et le carrefour à sens giratoire des RD 29 et RD 175 à l'exception des riverains qui peuvent circuler à une allure réduite à 30 km/h. Une déviation est en place par les routes départementales 27 et 175.



sommaire

4 à 6

■ **VIE MUNICIPALE**
Conseil Municipal du 8 février
Subventions aux associations
Travaux

7

■ **PORTRAITS ECONOMIQUES**
8 à Huit
Action automobile

8 et 9

■ **JEUNESSE**
Forum jeunesse
Le centre de loisirs
Vie scolaire
Retour sur les écrans

10 et 11

■ **DOSSIER**
Budget 2017 : investir pour l'avenir

12 et 13

■ **MÉDIATHÈQUE**
Événements
Les rendez-vous
Prix facile à lire

13

■ **ÉVÉNEMENT**
Festival BJB

14 à 16

■ **VIE ASSOCIATIVE**
Actualité des associations

16

■ **EXPRESSION MINORITÉ**

17

■ **ANNÉE DE LA MOBILITÉ**
Les alternatives à la voiture en solo

18

■ **JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT !**
Agir ensemble pour la qualité de l'eau

19 et 20

■ **AGENDA, CLIN D'OEIL**



LE BUDGET 2017

Si un budget s'applique dans un cadre annuel et doit répondre aux attentes de l'instant, il s'inscrit néanmoins dans une politique écrite pour le long terme. Il est l'occasion d'acter les priorités d'investissement et de fonctionnement pour la commune et de les traduire en réalisations concrètes. Il est le reflet d'une volonté politique responsable et ambitieuse. Son vote est un acte majeur de notre démocratie locale.

Les choix opérés restent conformes à notre volonté de poursuivre le développement de notre commune tout en conservant des leviers d'actions (politique fiscale stable et absence de recours à l'emprunt) qui permettront de répondre aux enjeux de demain.

Cette année, sur un budget de 18 millions d'euros, 10 sont consacrés au fonctionnement et 8 aux investissements. 2017 sera marquée par la réouverture de la salle des fêtes rénovée et la réalisation d'un terrain de foot synthétique à la Touche (avec en perspective, sur plusieurs années, le transfert total de la section football sur ce site). Elle verra également la poursuite de notre maîtrise foncière pour éviter que les prochaines équipes municipales ne soient soumises à diverses pressions et puissent décider sans contraintes du développement de notre commune.

Si l'on peut comparer le rôle d'un maire à celui d'un chef d'entreprise dans leur volonté commune de développer la structure pour laquelle ils sont en responsabilité, il faut néanmoins noter que les moyens d'action et les domaines d'intervention sont bien différents. Une ville est une collectivité. Elle doit donc agir pour chacun des citoyens qui la fait vivre. Pour ce faire, les décisions que nous prenons doivent l'être dans l'intérêt de tous.

Chacun a recours, en fonction de ses besoins personnels, à des services municipaux. Or, en tant que contribuables, nous participons au financement de l'ensemble de ces services, par solidarité et dans le cadre d'une répartition équitable des efforts, dans l'intérêt de notre collectivité.

Faire le choix d'une gestion responsable et efficace, c'est s'assurer d'une parfaite adéquation entre service rendu et consommation de ressources. C'est aussi orienter l'utilisation de nos ressources vers les projets pour lesquels nous nous sommes engagés.

D'ici la fin du mandat, ce sont donc 20 millions d'euros qui seront investis pour achever les réalisations prévues. En conservant des marges financières par la maîtrise de nos coûts de fonctionnement et de notre endettement, nous préservons notre capacité d'investissement et d'action. Et nous choisissons aujourd'hui de préparer l'avenir...

Bruno Rohon,
adjoint aux finances



40 000 € seront investis cette année pour conforter le paysage.



CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi du 8 février 2017

SOLIDARITÉ

Subvention au CCAS

Pour contribuer au financement des actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une subvention municipale de 96 000 € a été attribuée. Elle se répartit de la façon suivante : 53 600 € pour les charges de personnel, 27 000 € pour les aides apportées aux familles, 7 400 € pour les charges de fonctionnement et 8 000 € qui seront versés à l'EHPAD, la Résidence de l'Ille.

SCOLARITÉ

Crédits scolaires

Les crédits scolaires sont nécessaires au fonctionnement des écoles publiques en permettant l'achat de fournitures, de matériel éducatif, la réalisation des projets d'écoles et les dépenses de photocopies. Ils sont déterminés au vu des effectifs scolarisés dans les écoles publiques. En janvier, ils étaient 863 élèves répartis en 33 classes. Les crédits s'élèvent donc, pour 2017, à 61 851,45 €.



Convention association Déclic

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, la Ville de Betton met en place des partenariats avec des associations pour élargir l'offre proposée aux enfants. L'association Atelier Déclic interviendra désormais pour organiser des activités autour de l'image (découverte de la photographie et de la vidéo).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Adhésion au projet « eau en saveurs »

Dans le cadre de sa compétence en matière de production et de distribution de

l'eau potable pour le bassin rennais, la Collectivité Eau du Bassin Rennais développe des partenariats ayant pour objet la protection des ressources en eau. La Ville de Betton va y adhérer. Cela se traduira notamment par la mutualisation des achats dans le cadre d'un groupement de commandes avec pour objectif d'assurer des débouchés aux agriculteurs locaux et de participer à l'amélioration de la qualité de l'eau consommée dans la restauration collective.

■ Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
le mercredi 22 mars 2017 à 20h30

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur www.betton.fr

Vœu de soutien à la famille Bitambiki

À l'unanimité, les élus du conseil municipal ont tenu à exprimer leur opposition à l'expulsion programmée de la famille Bitambiki, assignée à résidence sur la commune de Betton. Jaurès Bitambiki et son épouse ont été contraints de fuir dans l'urgence le Congo-Brazzaville, la vie de Jaurès étant menacée suite à ses engagements associatifs visant à défendre les enfants démunis et les personnes en situation de handicap. Originaire du département du Pool où l'ethnie de sa famille subit des violences de la part de l'armée et de la police du pouvoir, Jaurès serait immédiatement arrêté en cas de retour au Congo. Ses craintes sont justifiées par la récente arrestation de son frère cadet. Dans ce contexte, leur offrir l'asile est notre devoir de solidarité.

Jaurès Bitambiki et son épouse Famy sont arrivés en France en janvier 2012. Jaurès est très apprécié en raison de ses compétences et de son investissement bénévole auprès de plusieurs associa-

tions notamment l'association Nevez Noë (la batellerie en Bretagne) de propriétaires de péniches qui lui offre une promesse d'embauche comme soudeur et le centre culturel de la Ferme de la Harpe où il participe activement aux travaux de l'atelier de métallerie en donnant des cours de soudure. Ils ont également deux enfants qui sont nés en France : Béni-Paul, âgé de 4 ans, scolarisé à l'école de la Haye-Renaud et Jérémie, âgé de 2 ans, dont l'état de santé requiert un suivi médical régulier. Un comité de soutien s'est créé avec des membres de nombreuses associations bettonnaises. Dimanche 5 février, il a organisé une manifestation qui a rassemblé plus de 400 personnes. Une pétition en ligne a également recueilli près de 1 500 signatures.

La Municipalité est pleinement mobilisée pour trouver une issue favorable et permettre à Jaurès Bitambiki et aux siens d'acquiescer la nationalité française.

Subventions aux associations : un soutien pérennisé

Dans tous les domaines, les associations permettent de tisser des liens solides qui offrent qualité et diversité à la vie collective. Pour leur permettre de mener à bien leurs activités, la Municipalité leur a alloué, lors du vote du budget 2017, une somme globale de 488 988 €.

SPORT	142 728 €
Amicale Cyclotouriste Bettonnaise.....	100 €
Association Sportive Collège F. Truffaut.....	300 €
Association Tennis Bettonnais.....	3 000 €
Betton Twirling Sport.....	150 €
Le Cochonnet Bettonnais.....	150 €
Club Sportif Bettonnais.....	132 478 €
Cyclo Loisirs Bettonnais.....	100 €
DA.GY.BE.....	4 500 €
Dojo.....	1 500 €
Multisports loisirs.....	350 €
Vélo Boulot Bravo Betton.....	100 €

CULTURE	175 778 €
Courts en Betton.....	4 000 €
Dañs Ganimp.....	200 €
École de Musique.....	146 008 €
Éveil.....	7 500 €
Festival de l'Ille.....	15 238 €
Objectif Image.....	300 €
Opéra Rennes Métropole.....	2 532 €

ANIMATION	4 710 €
A.B.V.V.....	500 €
A.D.P.C. 35 (Protection civile).....	2 000 €
Betton Échecs Club.....	200 €
Betton Ludique.....	100 €
CLUB (Café Utopique Betton).....	200 €
Club de l'Amitié.....	150 €
G.D.C.E.C.....	810 €
Les Jardins d'Armorique.....	100 €
Les Jardins de l'Ille.....	350 €
Modelem Concept.....	100 €
Union des Pêcheurs.....	100 €
Vivre ensemble.....	100 €

INTERNATIONAL	10 200 €
AFIDDES.....	100 €
Betton Solidarités.....	3 000 €
Comité de Jumelage.....	5 000 €
DÉFI.....	2 000 €
Les Enfants des rues de Pondichéry.....	100 €

PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ	123 350 €
3 Aïles.....	850 €
À Petits Pas.....	500 €
Ille aux Enfants.....	6 100 €
Multi-accueil Polichinelle.....	115 000 €
Parents de la Halte-Garderie.....	300 €
Parents Confiance Betton.....	600 €



SOLIDARITÉ - ÉCONOMIE - SOCIAL	27 222 €
A.C.S.E. 175.....	2 746 €
A.E.F. (Association Emplois Familiaux).....	1 700 €
Amicale du Personnel Communal.....	4 600 €
A.D.M.R. - Trait d'union Bol d'air.....	500 €
AGIRabcd.....	300 €
Ajones d'or.....	100 €
Albatros Guillaume Régnier.....	100 €
ANPIHM.....	100 €
Banque alimentaire de Rennes.....	500 €
Epicierie du Canal.....	1 000 €
Fusion danse et Handicap.....	100 €
Institut Paul Cézanne.....	100 €
Ille et Développement.....	1 000 €
Mouvement Vie Libre.....	260 €
Ligue contre le cancer.....	300 €
Relais Services.....	12 666 €
Resto du cœur.....	500 €
Rêve de clown.....	100 €
Tous en sel.....	100 €
Secours populaire.....	250 €
Solidarité Paysans 35.....	200 €

Subventions exceptionnelles 5 000 €

Au quotidien, la commune propose également un accompagnement aux associations par :

- **la mise à disposition de moyens** (prêt de locaux, de véhicules, appui logistique et administratif...).

- **la garantie d'un partenariat** par la signature de conventions de moyens et d'objectifs.

Pratique

■ Pôle Vie de la Cité - Service aux associations : 02 99 55 16 17
viedelacite@betton.fr

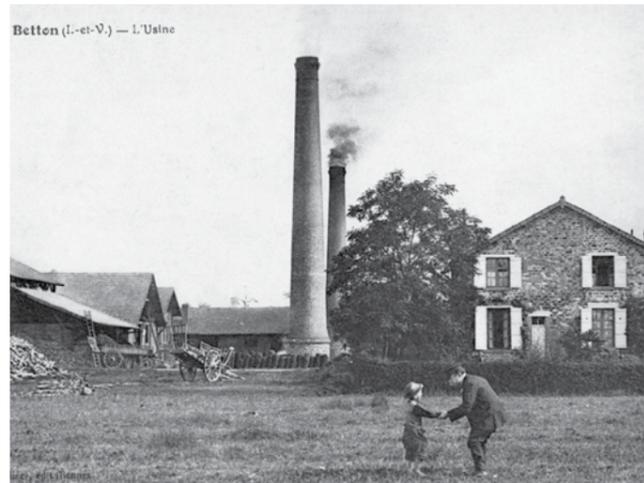


Le 5 février, une manifestation a été organisée.



Travaux rue de la Motte d'Ille

À l'occasion des travaux d'assainissement rue de la Motte d'Ille, les fouilles ont révélé dans le sous-sol la présence de goudrons et de carburants provenant de l'ancienne usine à charbon implantée sur le site, au début du siècle dernier et jusqu'au début des années 30.



Les matériaux extraits du sous-sol proviennent de l'ancienne usine à charbon.

« L'évacuation des matériaux pollués a été coordonnée par Rennes Métropole et le Cabinet Enviropol-conseils », explique Albert Moisan, adjoint en charge des infrastructures. « Ils ont été triés et, en fonction de leur nature, orientés vers des sites adaptés de stockage et de dépollution ».

À l'issue de ces opérations, les travaux reprendront, courant mars, rue de Rennes avec les reprises de branchements d'eaux

pluviales et d'eaux usées parallèlement à la construction du collecteur principal. L'effacement des réseaux se poursuivra également en remontant vers le centre-ville.

Des alternats seront mis en place en fonction de l'avancement du chantier.

Pour faciliter la collecte du verre, le bac, initialement situé à l'Enseigne de l'abbaye, a été déplacé au carrefour des rues Paul Le Flemm et Anatole Le Braz.

Démarrage des travaux au Trégor

Deux ans après la livraison des allées Saint-Martin, un nouvel immeuble va être construit sur le parking attenant au cimetière, en face du centre commercial du Trégor. Au rez-de-chaussée, il comprendra 4 cellules commerciales avec pour objectifs de :

- conforter l'attractivité de l'ensemble des commerces en ouvrant à terme le centre commercial autour d'une place conviviale,
- proposer des logements dans le centre-ville à proximité des services.

Les travaux préparatoires vont se dérouler durant tout le mois de mars. Le parking ne sera donc plus accessible. Pour organiser le démarrage du chantier, des modifications de circulation seront ponctuellement mises en place : alternat au droit du chantier avenue d'Armorique, puis, mise en sens unique de la rue de la Côte d'Émeraude entre le rond-point des Mézières et l'Espace Anita Conti.

Les itinéraires et les arrêts de bus sont modifiés autour de l'emprise du chantier (voir plan ci-contre).

Plus d'informations sur www.betton.fr



■ Zone de travaux --- Circulation alternée par feux tricolores
● Arrêt de bus → Circulation à sens unique

La supérette 8 à Huit change de mains

Originaires du Morbihan, Marina et Grégory Le Cruguel ont choisi Betton pour ouvrir leur première activité commerciale en famille.

Depuis un petit moment, ils avaient envie de travailler ensemble. Elle, employée dans la grande distribution alimentaire. Lui, vendeur en électroménager. Marina et Grégory Le Cruguel ne connaissaient pas Betton. Ils ont visité la ville avant de répondre favorablement à la proposition du groupe Carrefour. « On a vu que c'était une ville dynamique avec un marché sympa. On peut bien travailler dans une commune de 10 000 habitants. Et ce petit goût d'inconnu nous plaît ! ».

En janvier, le magasin a changé de gérance, tout en restant sous l'enseigne 8 à Huit. Des travaux de rénovation (peintures, gondoles, mobilier...) ont été réalisés pour mettre les locaux au goût du jour. La marque y teste son nouveau concept Evolution. « Le cadre est plus jeune, plus dynamique. Tous les rayons ont été réimplantés. De nouveaux produits ont fait leur apparition. Il y a beaucoup plus de choix ».

D'ici quelques semaines, Marina et Grégory recruteront un salarié en CDD pour tenir la boutique le week-end. Le couple sait que



Marina et Grégory Le Cruguel.

le Trégor va continuer sa métamorphose. Avec des logements, de nouvelles cellules commerciales et une reconfiguration du bâti. « Le quartier sera plus vivant. On va gagner en visibilité depuis la route. C'est important. Il y a encore des gens qui ignorent l'existence d'une supérette au Trégor ! ».

La deuxième tranche des travaux de requalification du centre commercial démarre au printemps.

Olivier Brovelli

Pratique

■ Ouvert du lundi au samedi (8h-21h) et le dimanche (9h-13h).
TÉL. : 02 99 55 94 48.

Dix ans d'automobile au garage Citroën



Yvan Gérard.

Essence, mécanique, lavage... L'entreprise Action automobile rassemble sur un site unique les principaux services utiles à la voiture.

À l'entrée de Betton, trois enseignes font de l'œil aux automobilistes : Citroën, Esso et Top Carrosserie. En réalité, une seule entreprise est aux commandes. Elle s'appelle Action automobile.

Yvan Gérard s'est installé il y a dix ans comme agent du réseau Citroën. Logiquement, il vend des voitures neuves de la marque au chevron. Mais la boutique commercialise aussi des véhicules d'occasion de marques concurrentes. Un atelier est associé au garage pour les activités d'entretien et de réparation mécanique. Une station-service, un atelier de carrosserie et une station de lavage complètent l'offre de services automobiles.

Aujourd'hui, l'entreprise emploie une équipe commerciale et technique de huit salariés. « Pour moi, ce sont des collègues, pas des employés », précise le chef d'entreprise.

Le garage peut compter sur la fidélité de sa clientèle. Yvan Gérard sait y faire. « On est ouvert en continu. On traite les dossiers par téléphone et par mail. On restitue les véhicules lavés. Et on prête un véhicule de courtoisie dès que possible ».

Une carte de fidélité et une journée d'accueil portes ouvertes en avril sont annoncées pour fêter les dix ans de l'établissement.

O.B.

Pratique

■ Ouvert du lundi au vendredi (7h30-19h30) et le samedi (8h30-13h30).
Action automobile - réseau Citroën, 64 rue de Rennes. TÉL. : 02 99 55 81 44.

Forum 16-25 ans : la voie des jeunes

Le **samedi 25 mars**, de 10 à 13h à la Galerie Espace-Expo, le service jeunesse propose aux 16-25 ans et aux parents un rendez-vous pour échanger, s'informer et organiser son été.

Avec l'aide des différents intervenants, les jeunes vont pouvoir rencontrer, sur un même lieu, des professionnels des secteurs de l'emploi et de l'enseignement. Un cycle d'interventions est également programmé. Jeanne Dorbriansky, consultante-formatrice experte en communication visuelle, animera un atelier intitulé "savoir valoriser ses compétences" pour apprendre à réussir ses entretiens. Deux sessions, sur inscriptions, seront proposées à 10h15 et 11h45.

Sur les différents stands, il sera également possible de :

- s'inscrire aux chantiers d'été,
- s'enregistrer comme baby-sitter sur la commune,
- s'informer sur les bourses, les formations au BAFA, les séjours jeunesse (avec Wakanga et l'Arœven notamment), le service civique, les chantiers bénévoles et les dispositifs pour partir à l'étranger.
- se renseigner sur la programmation des événements à venir.

Quant au service culture, il recueillera les candidatures « jeunes bénévoles » pour le festival BJB. Et pour ceux qui recherchent un emploi, un stage saisonnier ou qui souhaitent s'informer sur les orientations professionnelles et les dispositifs d'aides, les conseillers du Point Accueil Emploi et de la Mission Locale répondront à toutes les questions.

Pour obtenir le programme détaillé de cette matinée, rapprochez-vous des services de la Mairie ou consultez le site Internet ! Pour les séjours d'été, les plaquettes seront disponibles à partir du 13 mars. Une procédure d'inscription spécifique sera mise en place.

Pratique

■ Infos et renseignements auprès du service jeunesse au 06 76 37 03 02 - animation@betton.fr - Facebook : animbetton



Le centre de loisirs pousse les portes...



Les enfants viennent jouer régulièrement avec les résidents à l'EHPAD.

Les mercredis à la Chaperonnais, on ne manque pas d'idées, ni d'activités ! Il y a, certes, les mille et une possibilités qu'offre la ferme mais l'équipe pédagogique le sait bien : les sorties forment la jeunesse !

Aussi, tous les premiers mercredis du mois, un petit groupe de l'accueil de loisirs se rend à la médiathèque pour découvrir les trésors des étagères. Emprunter des livres et prendre son temps pour lire, cela n'a pas de prix !

Et puis, ils y a les mercredis de fin de mois, pour visiter les pensionnaires de la Résidence de l'Ille. Ecouter leurs anecdotes, leurs histoires, jouer aux jeux de société, se retrouver pour cuisiner ou jardiner. Des moments de partage et de convivialité. Et quand viendra le printemps, les enfants s'en iront taquiner le poisson avec l'Ecole de pêche. Capture, observation et relâche, découverte de la faune et de la flore du canal... Encore de belles histoires à écrire.

Vie scolaire

Une animation pour la prévention des accidents

La commune accueillera, les **jeudi 30 et vendredi 31 mars**, une maison géante dans la Galerie Espace-Expo. Il s'agit d'un outil pédagogique qui reproduit l'intérieur d'une maison d'habitation. Le but de cette animation, mise au point par une compagnie d'assurance, est de sensibiliser les élèves de cours élémentaire et leur permettre de mieux appréhender les dangers de la vie courante.

Un projet d'éducation à la santé

Le **vendredi 7 avril**, les élèves des cours élémentaires des écoles bettonnaises vont participer à un grand projet d'éducation à la santé : le parcours du cœur scolaire. Au programme, des ateliers encadrés par des animateurs sportifs et personnels de restauration de la commune autour de trois thématiques : 60 minutes d'activité physique par jour, 5 fruits et légumes par jour et les gestes qui sauvent.

Une école-galerie aux Omblais

Après avoir travaillé avec Philippe Pengrech l'an dernier, son épouse, Anne, a pris le relais pour accompagner les primaires des Omblais dans un projet artistique sur le thème de l'arbre et du paysage. Les CM2, commissaires de l'exposition, ont découvert les œuvres de l'artiste peintre qu'ils ont interviewée avant de participer à l'accrochage des tableaux dans le hall de l'école. Dans un deuxième temps, les deux classes de CM1, médiateurs de l'exposition, ont rencontré Anne Pengrech pour préparer la mé-



Les élèves des Omblais ont collaboré au projet artistique d'Anne Pengrech.

diation devant les autres élèves et les parents de leurs classes. Des 6^{èmes} du collège et des élèves adultes de l'atelier du Festival de l'Ille ont pu également profiter de cette médiation.

La rencontre avec les œuvres d'art et leur artiste va permettre aux élèves de s'engager dans une approche sensible et curieuse et nourrir leur imaginaire. Expérimentations, productions et créations sont au goût du jour ; Techniques et matériaux n'auront bientôt plus de secrets. Les idées fusent ! Pour découvrir le travail accompli, rendez-vous à l'école pour le vernissage le **vendredi 28 avril** à partir de 18 heures.

Retour sur... L'utilisation des écrans

Dans le cadre de la semaine enfance, jeunesse et parentalité sur le thème des écrans, la Municipalité a mené une étude sur les pratiques numériques au sein des foyers. 129 familles se sont prêtées au jeu. Retour sur leurs réponses...

100 % des personnes interrogées ont un accès à Internet chez elles. 46 % possèdent 5 écrans ou plus au sein du foyer qui semblent être majoritairement installés dans des parties communes de la maison, comme le salon. 27 % des enfants, à partir de 7 ans, sont équipés d'écrans dans leur chambre avec accès Internet. Les tablettes, les ordinateurs et les smartphones sont les équipements les plus utilisés. En moyenne, 40 % des familles indiquent que les enfants ont un temps de consommation quotidien d'écrans supérieur ou égal à 4 heures. Il ressort que, pour 6 % des familles, un dialogue s'instaure sur les pratiques et l'usage de ces écrans. Le choix du programme de télévision peut, par exemple, être décidé conjointement. Enfin, pour ce qui a trait à l'utilisation d'Internet, les parents apparaissent comme sensibilisés et déclarent surveiller son utilisation et limiter son temps d'accès. En outre, une famille sur trois indique disposer d'un logiciel de contrôle parental.



Budget 2017

investir pour l'avenir

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté le budget pour cette année. Avec une épargne qui permet de financer les politiques publiques sans hausse de la fiscalité et sans recours à l'emprunt, la situation financière de la commune est parfaitement saine.

Les chiffres

Un budget de **18,6** millions d'euros

→ **10,6 millions** pour le fonctionnement
→ **8 millions** pour l'investissement

Des taux d'imposition gelés depuis 2002

Pour la 15^{ème} année consécutive, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition

- > **Taxe d'habitation : 17,30 %**
- > **Taxe foncière sur le bâti : 19 %**
- > **Taxe foncière sur le non bâti : 37,94 %**



La nouvelle salle de spectacle sera livrée en septembre 2017.

Le désendettement de la commune

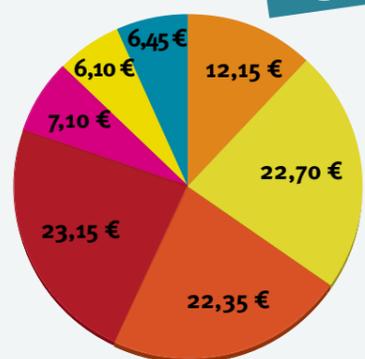
Pour la 8^{ème} année, les investissements se font sans recours à l'emprunt et Betton poursuit son désendettement :

- > **9,744 millions en 2009**
- > **5,846 millions en 2017**

Soit une dette moyenne de **529,62 €** par Bettonnais (contre 1 109 € par habitant en moyenne pour les communes de 10 à 20 000 habitants en France Métropolitaine).

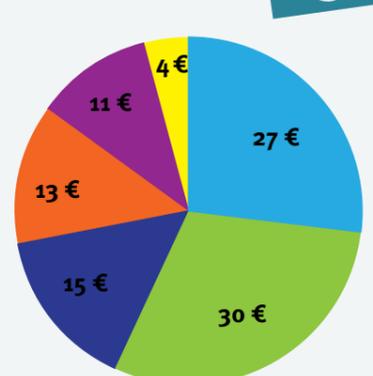
Capacité de désendettement de Betton : **4,68 années** (indicateur très positif car inférieur à 8 années).

Répartition des dépenses Pour 100 €



- - Aménagement de la ville
- - Cadre de vie et patrimoine
- - Vie associative/Culture
- - Enfance, jeunesse, éducation
- - Sport
- - Relation usagers et sécurité
- - Dettes

Répartition des recettes Pour 100 €



- - Excédents reportés
- - Contribuables
- - Usagers
- - Etat
- - Autres collectivités
- - Divers

Les principaux investissements



Terrain de football synthétique à la Touche
> **850 000 €**



Extension de l'accueil de loisirs à la Chaperonnais
> **200 420 €**



Étude pour la rénovation du groupe scolaire des Omblais
> **55 000 €**



Travaux de restructuration de la salle des fêtes
> **1 865 663 €**



Aménagement paysager rue de Rennes
> **168 000 €**



Mise en accessibilité des équipements publics
> **92 000 €**



Acquisition de cellules commerciales au Trégor
> **210 000 €**



Étude et travaux d'accessibilité au Prieuré
> **366 480 €**



3 questions à Bruno Rohon

adjoint aux finances

Des projets, financés dans un contexte économique contraint, sans augmentation des taux de fiscalité et sans emprunt, comment faites-vous ?

C'est le résultat d'une double maîtrise : celle du foncier pour que notre commune soit le véritable acteur de son développement et celle de nos dépenses de fonctionnement tout en assurant la même qualité de service aux habitants.

Quelles sont les caractéristiques de ce budget ?

C'est le budget qui voit la mise en œuvre du transfert des dépenses de voirie et de 5 agents à Rennes Métropole. Pour le reste, il est dans la continuité des précédents. À mi-mandat, nous veillons à réaliser notre programme conformément à nos engagements et à conserver des moyens d'actions pour répondre aux enjeux de demain.

Pourquoi ne pas recourir à l'emprunt alors que les taux d'intérêt sont faibles ?

Tout emprunt, même avec un faible taux, génère des frais financiers qui augmentent nos dépenses de fonctionnement, diminuent notre autofinancement et donc notre capacité à investir. Aujourd'hui, notre épargne nous permet de réaliser nos investissements suivant le calendrier que nous nous sommes fixés. Nous aurons recours à l'emprunt uniquement quand cela s'avérera nécessaire.

Evénements

■ Printemps des poètes

Samedi 11 mars : « L'entre-mots » par La Compagnie des 3 Valoches.



« Messieurs-Dames, faites-vous petits, chuchotez, tendez l'oreille et entrez dans notre baraque à mots : car on y vit l'inoubliable, le plus singulier, l'étourdissant, bref le plus grandiose des plus petits moments-poétiques. Risquez-vous aux alexandrins les plus fous, aux proses périlleuses, aux images enfouies entre les lignes et les recoins : derrière la porte se terrent merveilleuses rimes et riches assonances. Découvrez le délectable secret des poètes et quelle chance vous avez qu'ils aient écrit cela pour Vous ! »

Revisitant la tradition de l'entre-sort forain et du cabinet de curiosités, « L'entre-mots » propose une lecture intimiste mise en musique, bruitages et fabuleux effets spéciaux, d'une poésie, d'une chanson, d'un texte court. Point d'hypocrisie, le choix de la lecture se fait « à la tête du client »: que vous soyez petit, grand, jeune, vieillard, au teint pâle, en mal d'amour ou plein d'entrain, nous saurons trouver les mots qu'il vous faut pour oublier le ronron du quotidien.

Spectacle tout public. Sans inscription. 6 minutes en continu sur la journée (à partir de 10h30 et de 14h30).



Samedi 25 mars à 11h et 16h : « λ chacun ses rêves » par Eveil en Poésie.

Le groupe Eveil en Poésie fête le printemps des poètes à la médiathèque avec un nouveau spectacle de Poésie-Théâtre intitulé "λ chacun ses rêves". Cinq comédiens invitent le spectateur à une échapée onirique sur les traces de poètes connus ou à découvrir. Rêve romantique, rêve héroïque, fantastique... L'imaginaire souffle plein vent, l'absurde s'en donne à cœur joie, et si parfois on dérape un peu dans les bras de Morphée, l'humour, en embuscade, n'est jamais loin.

■ Jazz à l'étage

Concert-rencontre : Musiques de Nulle part



Samedi 1^{er} avril à 12h : Nicolas Bras joue ses propres instruments, créés à partir de matériaux de "récup" et inspirés de sonorités traditionnelles ou sortis de nulle part. Il joue une musique unique, s'inspirant des musiques d'un peu par-

tout sans en citer aucune, mélangeant les sons et les instruments pour un voyage sans destination à l'origine des sons.

Pédagogue et musicien, Nicolas Bras se consacre à son projet « Musiques de Nulle Part » depuis 2010. Il collabore avec de nombreux artistes du cirque, des plasticiens et danseurs, conteurs et collectifs travaillant la « récup ».

Les rendez-vous

■ Spectacle tout-petits

Samedi 18 mars à 10h et 11h : « Hubert, un loup en hiver » par la Compagnie Blablabla et Tralala. Histoire en musique et chansons pour les 0-3 ans.

■ Plein les mirettes

Samedi 18 mars à 16h : une nouvelle céréale est mise au point par des industriels. Elle se cultive avec si peu d'eau et sans engrais, qu'elle apparaît comme la solution miracle pour enrayer la faim dans le monde. Mais la catastrophe n'est pas loin. Heureusement, notre héroïne, amoureuse de la nature, va se dresser... Rendez-vous pour un dessin animé coloré, dynamique et plein de drôlerie. Et ce n'est pas que pour les enfants... à partir de 6 ans. Sur réservation.

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque. Les animations sont gratuites, à l'exception de certains ateliers informatiques. Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02.

Ateliers informatiques

■ Coup de pouce

Mercredi 8 mars et samedi 1^{er} avril de 10h30 à 12h : besoin d'aide ? Rencontrez l'animateur multimédia sur un créneau réservé de 30 minutes. 3,10 € la séance. Sur inscription.

■ Traitement de texte - Word

Samedis 11, 18 et 25 mars à 10h30 : 3,10 € la séance. Sur inscription.

■ Ateliers Kids

Vendredis 24 et 31 mars à 17h30 : la réalité augmentée. Gratuit. Sur inscription.

Zoom sur

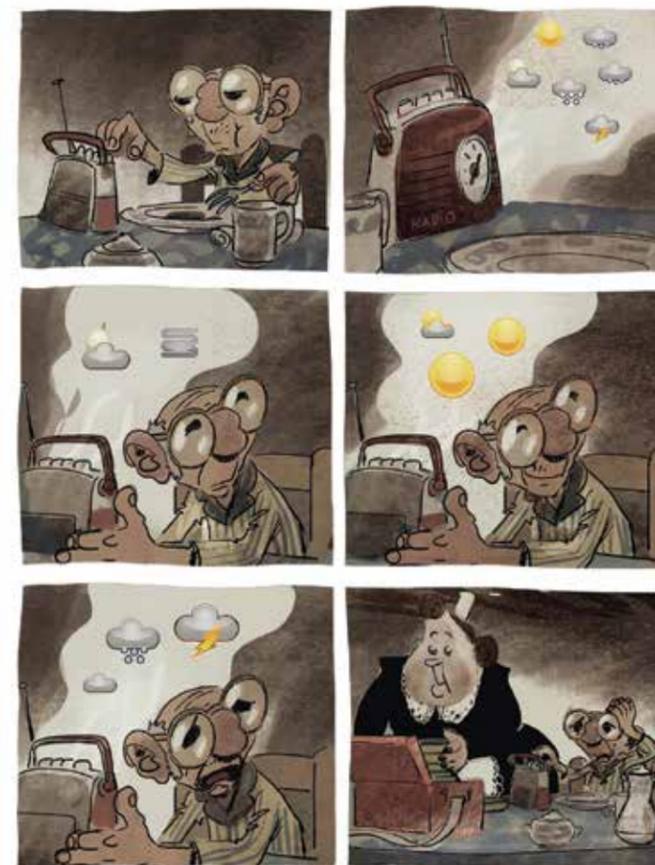
■ Prix Facile à Lire Bretagne

En 2016, 500 enfants scolarisés à Betton ont voté pour leur livre préféré parmi une sélection de 6 ouvrages dans le cadre du prix Coquelicot. En 2017, c'est le tour des adultes ! Quels sont les livres en compétition ? Il y en a 8. Ils sont courts, souvent illustrés et accessibles. Et si on n'aime pas lire ? On peut découvrir les livres seul(e), en binôme ou en groupe : pourquoi ne pas faire découvrir des textes à son grand-père qui ne lit plus ? à sa mère qui n'aime pas lire ? à son ami(e) qui ne lit pas ? Venir écouter une lecture collective à la bibliothèque ou en organiser une ailleurs ? Et en juin, on vote pour son livre préféré. L'objectif de ce prix est de (re)donner envie de lire par l'échange et la convivialité, de créer des rencontres humaines riches avec les habitants autour de livres et d'auteurs.

La démarche vous intéresse ? Retrouvez-nous pour le premier apéro lecture le **vendredi 10 mars** : ce sera le top départ. On pourra découvrir ensemble l'exposition « Un océan d'amour ». C'est libre et sans inscription, on parle des livres avec qui on veut. La médiathèque offre la boisson, venez avec des petites choses à grignoter !

Chacun des 8 ouvrages est à disposition en trois exemplaires. Les deux premiers peuvent être empruntés à domicile, le troisième reste disponible en permanence à la médiathèque pour être consulté sur place. Vous avez jusqu'en juin pour découvrir et faire découvrir ces 8 livres.

Des questions ? Un conseil ? Vous pouvez contacter Mélanie ou Nicolas à la médiathèque.



Une exposition des planches de la bande dessinée sans texte "Un océan d'amour" de Grégory Panaccione et Wilfrid Lupano. À découvrir du mardi 28 février au samedi 25 mars.

ÉVÉNEMENT

BJBN : le festival a besoin de vous !

Tous les deux ans à Betton, le festival Bazar le Jour, Biz'Art la nuit compte sur ses artistes et bénévoles pour offrir un week-end inoubliable à ses visiteurs. Nous avons le lieu, nous avons les artistes... Il ne manque que vous !

Venez vivre l'expérience du festival de l'intérieur et vous investir au sein de l'équipe. Les spectacles et concerts s'enchaînent. L'ambiance est conviviale. Dans les coulisses, vous serez utile dans tous les domaines : restauration, décoration, sécurité, logistique... Plus d'une quinzaine de postes sont proposés. Ils requièrent l'engagement de 80 personnes.

Une aide essentielle

Et parce que tout démarre toujours par une rencontre, hébergez un artiste ! Une chambre, un canapé dans le salon, un bout de jardin pour planter une tente... C'est l'opportunité de faire des rencontres, de soutenir la gratuité et de faire découvrir votre commune et son hospitalité.



En toute convivialité, bénévoles et élus vous attendent...

C'est aussi cela Bazar le Jour, Biz'art la nuit ! Pour la bonne organisation du festival, faites-vous connaître dès à présent et inscrivez-vous en ligne.

Pratique

■ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du festival bjbn.fr
Contact : 02 99 55 10 18 ou culture@betton.fr

Festival du cinéma francophone



Le cinéma Le Triskel est au cœur de la fête du cinéma associatif d'Ille-et-Vilaine qui se déroule du **8 au 14 mars** sur le thème du film francophone. Une programmation de caractère, audacieuse, drôle ou touchante et qui n'oublie pas le jeune public avec deux rendez-vous qui devraient enchanter les petits cinéphiles, les **mercredi 8 et dimanche 12 mars** à 15h avec « Les trois brigands » et « La fontaine fait son cinéma ».

Parmi les autres séances proposées, Le Triskel a décidé de mettre en avant deux temps forts :

- Le **jeudi 9 mars** avec une soirée consacrée aux courts-métrages. Huit films en lice pour tenter de remporter le prix du public et l'occasion de rencontrer les comédiens et réalisateurs de certains d'entre eux. Et pour poursuivre l'échange, un pot sera offert à tous.
- Le **mardi 14 mars** à 20h30 avec la projection du documentaire « Et les mistral gagnants » qui donne la parole à des enfants malades. Une leçon de vie et de bonheur. Le film sera suivi d'un échange avec des professionnels et bénévoles qui interviennent au quotidien, en hôpital, ou à domicile, auprès de enfants malades. Le public pourra alors poser ses questions aux représentants des associations Les Blouses roses, 3 Ailes ou l'IME Le 3 Mâts .

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur le site internet.

Pratique

■ Tarif des séances : 4€ (à l'exception de « La Confession » aux tarifs habituels et de la soirée courts-métrages à 2€). Toutes les infos sur www.cinema-triskel.com et cinema35.fr

Les Baladins jouent les Saint-Bernard

Les **18, 19, 31 mars, 1^{er} et 2 avril**, Les Baladins de Lanvezhon investissent le cinéma Le Triskel avec Le syndrome du Saint-Bernard, la comédie d'Isabelle Oheix. L'histoire : Valou a le syndrome du Saint-Bernard. Non pas qu'elle soit poilue ou en excès de poids mais parce qu'elle est trop gentille. Sa sœur veut lui présenter un homme énergique qui la protégerait de tous ces profiteurs. Elle organise donc un dîner mais ce rendez-vous va s'avérer très animé.

La représentation du samedi 18 mars sera précédée, à partir de 18h30, d'une démonstration et d'une initiation à la pratique de l'escrime avec vente de galettes saucisses, de crêpes et de gâteaux. Cette action est organisée par l'association Solution Riposte Bretagne qui intervient en faveur de la pratique de l'escrime pour les femmes atteintes d'un cancer du sein.

Pratique

■ Les vendredi et samedis soir à 20h45, les dimanches à 15h45.
Tarif : 6 € (4,50 € réduit et gratuit pour les - de 9 ans).
Réservations au 06 30 15 34 86.



Forum linguistique

L'association Vivre l'anglais qui conseille et oriente les familles bettonnaises sur l'offre de séjours à l'étranger, organise le **samedi 18 mars** de 10h à 16h à la Galerie Espace-Expo, un forum des séjours linguistiques. Une journée pour rencontrer les organismes et faire le bon choix ! Comment bien choisir son séjour, être dirigé vers les partenaires fiables, profiter de bons plans et des meilleurs tarifs, c'est ce que propose Emmanuelle Petit, la présidente de l'association, avec cet événement. « L'idée est d'inviter de nombreux professionnels, afin que les familles puissent échanger en direct. L'offre a beau être riche et multiple sur les sites internet, rien ne remplace un contact direct », souligne l'enseignante.

Quelques exemples de tarifs négociés par l'association pour ses adhérents : moins de 650 € pour une semaine à Guernesey (cours d'anglais et activités incluses), 1 200 € pour 15 jours de cours intensifs en Angleterre au mois de juin, 2 500 € pour 3 semaines d'immersion aux Etats-Unis et 3 500 € pour un mois en Australie.



Pratique

■ Entrée libre.
Plus d'infos à objectifanglais35@gmail.com ou au 09 83 76 04 44.

Relais Atout'Âge

Mardi 7 mars : marche douce à Betton

Vendredi 10 mars : fabriquons des bracelets avec des opercules de canettes

Mardi 14 mars : marche douce à Cesson-Sévigné

Vendredi 17 mars : déjeuner convivial

Mardi 21 mars : marche douce à Betton

Vendredi 24 mars : réalisation de dessins à « l'encre soufflée »

Mardi 28 mars : marche douce à Thorigné-Fouillard

Vendredi 31 mars : chantons au son de l'accordéon

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers
Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvh@gmail.com
Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Zumba family

L'association Dagebe vous convie à une Zumba Family le **dimanche 2 avril** de 10h à 12h, au complexe sportif des Omblais. Que vous soyez seul, en famille avec les enfants, ou entre amis, venez vous dépenser avec nos animatrices Andréa et Pollyanna pour bien démarrer la journée !

Pratique

■ Tarif : 8 € (+ 8 ans : 5 € / - 8 ans : gratuit)
Renseignements : dagebe@gmail.com - www.dagebe.asso35.fr

Club Parents L'arrivée de bébé

Vendredi 17 mars, Parents Confiance propose son Club Parents sur le thème : « Bébé est arrivé mais cela ne se passe pas comme je l'imaginais... ». La naissance d'un nouveau-né fait toujours l'effet d'un raz-de-marée : les habitudes, la routine quotidienne... tout change ! Une soirée, animée par la psychologue Delphine Théaudin, pour se parler de ces situations que les jeunes parents connaissent avec bébé. Repas, sommeil, moments intimes... Vous vous y retrouverez sûrement !

Pratique

■ Sur inscription auprès de parentsconfiance.betton@gmail.com
Tél. : 06 70 97 33 71.

Gaïa, soirée d'AG

Gaïa, l'association qui propose des produits bio et responsables, organise son assemblée générale le **vendredi 3 mars** à 20h dans les locaux du Relais Atout'Âge. Elle sera suivie par une conférence-débat animée par le Dr Jean-François Deleume autour des qualités nutritionnelles et avantages de l'alimentation biologique.

Pratique

■ Information et adhésion : gaiabetton.blogspot.fr - gaiabetton@gmail.com
Tél. : 06 42 60 37 06.

École de pêche

Reprise des cours

L'Atelier Pêche et Nature vous donne rendez-vous chaque mercredi à compter **du 29 mars et jusqu'au 5 juillet** pour ses cours. La carte de Pêche de l'Union des Pêcheurs à la ligne de Rennes et de la Région est obligatoire. Vous pouvez vous la procurer auprès de l'un des dépositaires de L'Union des Pêcheurs soit au Décathlon de Betton ou auprès de la P'tite Pause, 41 rue de Rennes ou directement en ligne à www.cartedepêche.fr.

Pratique

■ Pour plus de renseignements : ecoledepeche35@orange.fr
www.ecoledepeche35betton.com



Des alternatives efficaces

à la voiture en solo



À l'occasion de l'année de la mobilité, zoom sur des pratiques testées et approuvées par des Bettonnais qui travaillent à l'extérieur de la commune ou ceux qui font le chemin inverse...

Plus rapide en vélo électrique

Depuis un an et demi, Florence Rongy, se rend à son travail en vélo électrique. « Grâce à une opération de promotion de Rennes Métropole, j'ai pu en faire l'acquisition à un tarif de groupe en août 2015 », explique cette salariée qui ne voit que des avantages à se rendre ainsi à son entreprise située près la polyclinique à Cesson-Sévigné. « Je ne connais plus les bouchons et autres ralentissements liés notamment aux travaux du métro. Pas de souci non plus pour me stationner ! ». Son itinéraire emprunte la rue du Vau Chalet avant de rejoindre le halage en direction du Village La Forme, puis de longer par une petite route la 4 voies et finalement d'enjamber la rocade grâce à un pont réservé aux engins agricoles. À l'arrivée à Rennes, à hauteur des Gayeulles, les pistes cyclables sont bien aménagées pour filer vers Les Longchamps et l'entrée de Cesson-Sévigné. « Cela monte un peu à l'aller mais grâce à l'assistance électrique, il n'y a pas besoin d'être sportive ni de prendre une douche à l'arrivée ». À une vitesse moyenne de 25 km/heure, le trajet ne prend qu'une vingtaine de minutes. Seule précaution : glisser un change complet dans la sacoche de son vélo pour troquer la tenue de protection du cycliste contre sa tenue de ville. Un dernier argument ? « Au retour, le trajet à vélo permet de se détendre et d'oublier les soucis du travail ». Ou comment joindre l'utile à l'agréable...



En un an et demi, Florence Rongy a déjà parcouru 3 500 km avec son vélo électrique.



Serge Machard, Olivier Eon et Emile Buchard conduisent une semaine à tour de rôle.

Plus convivial en co-voiturage

Olivier Eon, Serge Machard et Emile Buchard travaillent tous les trois au service municipal des espaces verts. Ils ont les mêmes horaires et une longue route à effectuer chaque jour. « Nous sommes éloignés de Betton puisque nous résidons à Plélan-Le-Grand, Guichen et Goven ». Le co-voiturage est donc un choix qui s'est imposé tout naturellement. « Le point de ralliement est chez Emile ! ». Sur place, les voitures sont utilisées à tour de rôle. « Nous avons chacun notre semaine ». Et la méthode est bien rôdée. « Nous avons deux itinéraires que nous utilisons en fonction de la circulation. Celle-ci a beaucoup augmenté ces dernières années. De 30 minutes, il y a 10 ans, nous mettons aujourd'hui près de 45 minutes ». Avantages du co-voiturage : « on peut se reposer si l'on est fatigué ou discuter pour que le trajet passe plus vite ». Sans compter de substantielles économies... Depuis 15 ans, les trois collègues co-voiturent et n'ont pas l'intention de s'arrêter. « Il reste une place dans la voiture et à chaque fois que c'est possible nous lançons l'invitation ». À bon entendeur...

À noter

Vous souhaitez acheter un vélo à assistance électrique ? L'Etat accorde une aide de 200 euros maximum qui peut être déduite du prix d'achat ou remboursée sur demande auprès de l'ASP, Agence de Services et de Paiement. Plus d'informations sur service-public.fr. Pour tout renseignement sur la mobilité, contactez à la Mairie, le Pôle Aménagement de la Ville au 02 99 55 83 13.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

" Unis dans l'Action pour les Bettonnais "



Patrick Deshayes

BETTON Bétonne, et Bétonnera jusqu'en 2030 !

En effet, les projections métropolitaines attribuent **17 000 habitants** à notre commune à l'orée de 2030. C'est pourquoi on comprend mieux, l'objectif constant de la majorité municipale à trouver des possibilités de constructions en tout lieu et à tout prix !

Aujourd'hui, on nous présente un projet d'immeubles et collectifs sociaux à l'emplacement du magasin Leader - Price, dans la continuité des constructions sur la zone de La Forge.

Ce projet va entraîner la **perte d'environ 7 000 m² de surface commerciale et surtout détruire 5 emplois sur la commune...**

Même, s'il est vrai que lors de la révision du PLH 2011, les parcelles considérées furent classées « urbanisables », il est surprenant, qu'en ces temps difficiles pour la population active, de faire le choix de favoriser la fermeture d'une acti-

vité qui donne de l'emploi sur Betton.

Autre réflexion sur le sujet, la perte de 7000 m² remplacés par 5000 m² sur le secteur de La Plesse, quel est le gain ?

D'autant que si l'objectif 2030 doit être atteint, les infrastructures économiques et commerciales devront répondre aux besoins de la population bettonnaise, ou alors il faudra se contenter d'être un appui d'hébergements au cœur de métropole, retirant à notre commune son identité et appauvrissant sa vie associative...

Que voulez-vous, Bettonnais d'aujourd'hui pour votre commune ? Et qu'offrirons - nous aux Bettonnais que nous devons accueillir ?

*Unis dans l'Action pour les Bettonnais reste à votre écoute, avec la permanence du **1^{er} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h30**, ou sur rendez-vous au 07 810 592 14 - p.deshayes@betton.fr.*

" Betton alternative "



Dominique Constantin



Joël Meyer

Mars ! Printemps et changements à espérer

À chaque printemps renait l'espoir de vie qui était en sommeil pendant l'hiver ! Ce renouveau nous voulons le mettre en œuvre dans la commune par le biais de propositions concrètes, soit par nos suggestions dans les différentes instances, soit pour validation au sein du conseil.

• En premier lieu, pour la « très bonne » réalisation des objectifs du PLH, la commune s'est vu allouée *une subvention « maire bâtisseur »* ! cependant ceci n'occulte pas le manque, voire même la perte d'économie locale et mérite à tout le moins une réflexion améliorée sur **le développement économique et commercial de notre commune**. Nous restons très attentifs aux projets d'urbanisation prévus sur l'ensemble de la commune. Quid de l'aménagement futur de la Motte d'Ille au vu des pollutions détectées par le chantier de la rue de Rennes ? Que penser de la préparation des dossiers de faisabilité qui amène un surcoût d'un demi-million d'euros ?

• Ensuite, monsieur le maire lors des vœux a valorisé dans ses projets des investissements à hauteur de 20 millions d'euros. Nous souhaitons, dans le cadre

des budgets à venir, que soit *proposé systématiquement pour un montant à définir, un budget « participatif »* dédié à des projets citoyens qui pourraient ainsi voir le jour sur la commune dans nos quartiers et les financer après une sélection claire. **Objectif : favoriser la création de richesse par le partage d'expériences et de projets** qui font une place à tous les points de vue et à leur synthèse.

• Et enfin d'imaginer très concrètement **des lieux de vie intergénérationnels** où la sagesse des anciens devienne un outil de l'éducation des plus jeunes, et où l'accueil de personnes âgées dépendantes peut se concevoir « en famille ».

Ouverture vers la tolérance qui décloisonne tous les possibles et nous invite à témoigner d'un avenir partagé. Offrir l'horizon d'un vivre ensemble qui fait grandir chacun et mobilise toutes les énergies.

« Tourne toi vers le soleil, l'ombre sera derrière toi ».

Dominique CONSTANTIN (d.constantin@betton.fr)
Joël MEYER (j.meyer@betton.fr)



Agir ensemble pour la qualité de l'eau !



Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet mène une politique de reconquête de l'eau depuis plusieurs années. À l'occasion de la Semaine sans pesticides, il revient sur les efforts à poursuivre.

Sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet, les données de suivi de la qualité de l'eau doivent nous inciter à la vigilance pour trois raisons principalement :

- Les pesticides pour lesquels les concentrations retrouvées dans plusieurs cours d'eau du bassin versant demeurent importantes. Les cumuls de concentration mesurés dépassent 0.5µg/L sur l'Ille à Saint-Grégoire et sur certains de ses affluents : l'Illet, le ruisseau de la Mare, le ruisseau de Quincampoix.
- Le phosphore avec des concentrations qui dépassent le seuil fixé par la DCE² surtout sur les petits cours d'eau en période pluvieuse (érosion des sols),
- Le carbone organique dissous dont les concentrations mesurées sont au-dessus des seuils pour 80 % des ruisseaux suivis (son origine est multiple : rejets d'assainissement, érosion des sols, zones naturelles ...).

Concernant les nitrates, les concentrations restent globalement inférieures à l'objectif de qualité fixé au niveau de la Vilaine (35mg/L) même si des dépassements peuvent être ponctuellement observés sur certains cours d'eau.



Le paillage, une alternative naturelle aux pesticides.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet mène depuis 2010 de nombreuses actions à destination de l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, communes, particuliers...) pour faire évoluer les pratiques et améliorer la qualité de l'eau.

Les bonnes solutions à adopter

Chacun à son échelle peut participer à l'amélioration de la qualité de l'eau ! Par exemple, en utilisant pour entretenir son jardin, ses parterres et allées, des méthodes alternatives aux pesticides : par la mise en place de paillage, de plantes couvre-sol, en favorisant un jardin « vivant » abritant de nombreux auxiliaires des cultures (oiseaux, vers de terre...).

De son côté, la commune est engagée dans une démarche d'amélioration continue des pratiques d'entretien des espaces publics. « À l'exception de l'entretien des allées des cimetières et des campagnes obligatoires de lutte contre les plantes invasives telles que les chardons, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires », souligne Alibert Moisan, adjoint en charge des infrastructures. « C'est la raison pour laquelle nous signerons fin mars la Charte Régionale Bretonne sur l'entretien des espaces des collectivités ». Un engagement fort à poursuivre les actions en faveur du zéro phyto et du développement durable à Betton.

La promotion du jardinage au naturel

À Betton, une opération de collecte de produits phytosanitaires se déroulera à Magasin Vert **samedi 18 mars**, tout l'après-midi. Un stand sera mis en place à l'entrée de la jardinerie, où sera organisée la collecte des produits contre la délivrance d'un bon d'achat de 5 € à valoir pour l'achat de tout article dans le magasin (à l'exception des produits phytosanitaires désormais vendus au comptoir).

¹ 0,5g/L en pesticides totaux : seuil au-delà duquel les eaux de rivière utilisées pour faire de l'eau potable doivent être traitées vis-à-vis de ce paramètre avant distribution.

² Directive Européenne Cadre sur l'Eau.

Article proposé par le Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet.

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 04
Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02
Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17
Pompiers : 18 ou 112
Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**
Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.
Sage femme libérale : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82
Infirmiers : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
 Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
 M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06
Ambulances : Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 Melesse : 02 99 66 16 80
Transport de malade assis : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
 ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
 Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71
Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04 - Omblais : 06 80 08 47 32

CARNET DE BETTON

Naissances
Pauline Mimar : Le 16 janvier 2017
Kéwan Ampouta : Le 16 janvier 2017
Titouan Deguet : Le 17 janvier 2017
Zoé Caron : Le 23 janvier 2017
Lou Jahouel : Le 26 janvier 2017
Adèle Clous Merindot : Le 29 janvier 2017
Camélia Chaâbi : Le 30 janvier 2017
Evy Ortica : Le 31 janvier 2017

Décès
Jeanne Morin née O'rorke : 88 ans, Le 25 janvier 2017
Joseph Guérin : 85 ans, Le 29 janvier 2017
Margaux Morel : 1 mois, Le 23 janvier 2017
Janine Gandon : 74 ans, Le 30 janvier 2017
María Rennes née Danet : 88 ans, Le 3 février 2017

Environnement

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Judi : fermée
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Le désherbage mécanique sur maïs

Le Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet propose aux agriculteurs de tester les outils de désherbage mécanique sur maïs sans prendre de risque pour leurs cultures et ce, grâce à :

- un accompagnement technique par un conseiller spécialisé (en lien avec votre conseiller habituel),
- l'organisation et la prise en charge des passages d'outils mécaniques sur 3 hectares,
- la possibilité de revenir au traitement chimique en cas de risque pour le rendement.

Pour bénéficier de cet accompagnement, contactez, avant le semis, Hélène Cocard au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et l'Illet au 06 82 47 56 45 ou par mail agricolebocage-ille-illet@orange.fr

Vie économique

Pic et Pic ferme boutique

Installée sur Betton depuis 22 années, Pic et Pic Couture s'en est allée.

Au fil des ans, la boutique de Mauricette Le Péculier a su se faire une clientèle d'habités. Pose de boutons, de fermetures éclair, réalisation d'ourlets... Les clients venaient de loin parfois pour faire retoucher leurs vêtements par « Madame pic et pic » qui savait s'adapter à tous les besoins. À l'heure de laisser de côté les machines à coudre et les aiguilles pour une retraite bien méritée, Mauricette Le Péculier tenait à remercier sa fidèle clientèle.



Mauricette Le Péculier.

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geoffroy, Olivia Dallonzeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, François Brochain, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photo Une : Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution** : Betton infos d'avril. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 mars. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 500 exemplaires.

PERMANENCES

Informations Sociales

Assistances Sociales
 Permanences le **mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 Permanences uniquement sur rendez-vous au **36 46** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Les feuilles de soins sont à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Assistants Maternels
 Si vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) sur la commune de Betton, vous pouvez consulter la liste des disponibilités mise à jour sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine **www.assistantsmaternels35.fr** ou consulter les associations d'assistantes maternelles recensées sur le site betton.fr ou dans le guide pratique de la commune. Vous pouvez également contacter le service Relais Assistants Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales. Permanences téléphoniques au **02 99 53 97 85**.

Association Vie Libre
 Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'espace Anita Conti de 10h à 12h**.

Mouvement Vie Libre
 Lieu d'écoute et d'information qui vient en aide aux personnes en difficultés avec l'alcool et en soutien à l'entourage. Réunions les **1^{ères} et 3^{èmes} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

Conciliateur de justice
 Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
 Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89**.

Centre local d'information et de coordination
 Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu de 14h à 17h les **9 mars** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et **23 mars** à la Résidence de l'Ille, 16 avenue Moretonhampstead. Rendez-vous auprès du CLIC Noroit au 02 99 35 49 52.

InfosPro Betton
 Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30**. Sur rendez-vous au PAE, 28 avenue d'Armorique ou à **infosprobetton@gmail.com**
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale
 La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale (parents séparés, grands-parents en rupture de liens avec leurs petits enfants, jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents, fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante). Le médiateur familial, neutre et indépendant, aide les personnes à renouer un dialogue, à échanger et à trouver des accords en tenant compte des besoins de chacun.
Contact : 02 23 48 25 67 - mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr
info : udaf35.fr/mediation-familiale

Allo Parlons d'Enfants
 Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile
 Consultations, sur rendez-vous, le **3^{ème} lundi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les lundis de 14h à 16h**, sans rendez-vous. Elles ont lieu **5 rue de la Rabine** à Betton. Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Un portail sur les services de proximité
 Relais Service en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPNORD et le Club de l'Amitié propose un portail d'information en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicesproximitebetton.fr**

AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

JUSQU'AU 25 MARS

Expo bande-dessinée

Médiathèque

DU 8 AU 14 MARS

Festival film francophone

Le Triskel

VENDREDI 10 MARS

Apéro-lecture

Médiathèque

Concours de belote

Galerie Espace-Expo

SAMEDI 11 MARS

Printemps des poètes

Médiathèque

Soirée de la solidarité

Galerie Espace-Expo

SAMEDI 18 MARS

Spectacle tout-petits

Médiathèque

Plein les mirettes

Médiathèque

Forum séjours linguistiques

Galerie Espace-Expo

LES 18, 19, 31 MARS 1^{ER} ET 2 AVRIL

Le syndrome du Saint-Bernard

Le Triskel

VENDREDI 24 MARS

Cérémonie de citoyenneté

Mairie

SAMEDI 25 MARS

Forum jeunesse

Galerie Espace-Expo

Printemps des poètes

Médiathèque

DIMANCHE 26 MARS

Concert orchestre

symphonique

Eglise de Betton

MARDI 28 MARS

Conférence-débat

Auditorium de la médiathèque

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Jazz à l'étagé

Médiathèque

DIMANCHE 2 AVRIL

Zumba Family

Complexe sportif des Omblais



www.cinema-triskel.com

Répondeur : 02 99 55 06 55

En raison de contraintes de délais, il n'a pas été possible d'annoncer les films projetés au mois de mars.

Vous pouvez les retrouver sur le site ou le répondeur de votre cinéma ainsi que dans les programmes disponibles chez vos commerçants.



Le 16 février, sortie à la ferme pour les plus jeunes.

Durant les vacances de février, les accueils de loisirs ont proposé de nombreuses activités à près de 300 enfants : sorties, animations sportives, ateliers artistiques...

Pour en profiter à nouveau, rendez-vous en avril !



Le 24 février, activité multisport pour les 10-14 ans.